

dans une atmosphère qui n'invite pas toujours à une réflexion sereine et responsable.

Cela est un fait. Il suffit d'écouter Michel Chartrand parler aux ouvriers de la construction de Montréal pour constater dans quelle sorte d'atmosphère les gens sont chauffés à blanc, incités à briser camions et édifices. Voilà quelle atmosphère règne avant la tenue d'un scrutin. Une fois les gars chauffés à blanc, ils suivent les têtes chaudes comme Michel Chartrand.

Considérons maintenant le genre d'information reçue par les travailleurs.

Ceux-ci sont communiqués aux syndiqués dans une atmosphère qui n'invite pas toujours à une réflexion sereine et responsable, et recommandation leur est faite par leurs dirigeants d'accepter ou de refuser les offres patronales.

Ne discutez pas. Acceptez ou refusez. Point. C'est tout ce que vous avez à faire.

Il est interdit aux employeurs d'avoir des contacts directs avec leurs employés...

C'est alors que l'on distribue les gants de boxe. Un patron est un être humain, tout comme un ouvrier, mais on ne veut pas que l'ouvrier lui parle. C'est toujours celui qui n'est ni employeur ni employé qui dicte sa volonté tant aux ouvriers qu'aux patrons. Il est plus important que le patron. Que l'on pense seulement à Chartrand, à Montréal. Qu'on aille voir William Houle, au ministère des Postes. Un soir, récemment, je le voyais à la télévision. On aurait juré qu'il s'agissait du futur président de la nouvelle société d'État dont le ministre nous a annoncé l'établissement. C'est lui qui décide si, demain, mon courrier m'arrivera ou ne m'arrivera pas. C'est lui qui décide si, demain, les lettres que j'enverrai seront transportées ou non. Ce n'est ni moi, ni l'ouvrier, mais monsieur Houle.

Il est interdit aux employeurs d'avoir des contacts directs avec leurs employés,...

Ce sont deux animaux à qui il est interdit de s'entendre.

... afin de leur faire part de leurs offres et de leurs points de vue. Cela rappelle étrangement le vote donné par les citoyens en pays totalitaire, alors qu'il n'y a qu'un seul parti qui contrôle toute l'information diffusée à l'électeur. Quant au vote lui-même, peut-on vraiment affirmer qu'il se donne dans un contexte qui favorise la participation et une expression libre d'opinion? Nous croyons que, d'une part, les employés devraient recevoir toute l'information nécessaire des deux sources autorisées.

Les informations de leur syndicat, naturellement, mais les informations de l'employeur aussi.

Si l'employeur ou les chefs syndicaux sont menteurs, ils pourront en même temps le constater.

Les employés devraient recevoir toutes les informations nécessaires des deux sources autorisées: leur syndicat et leur employeur. D'autre part, ils devraient voter dans les meilleures conditions, et

une façon d'y arriver serait que les syndiqués fassent parvenir leur vote par la poste.

Autrement, quand on les amène dans une salle quelconque, si l'un se prononce contre la grève et le laisse voir un tant soit peu, comme je le disais au début de mes remarques, on le traite de vendu, de traître, de Judas, de «scab». Ce gars peut discuter avec sa femme pendant une semaine ou même dix jours afin de déterminer quelle attitude il doit prendre s'il survient une menace de grève. Seulement, une fois rendu dans la salle du syndicat, le résultat de ses discussions ne compte plus. Ses chefs syndicaux et un groupe de fiers-à-bras, engagés probablement, font les menaces et traitent de Judas, de traîtres, de vendus, de «scabs», ou de tout ce que l'on voudra, ceux qui ne pensent pas comme eux.

La liberté, pour eux, oui, mais pour celui qui ne pense pas comme eux, non. C'est cela l'esprit de certains chefs syndicalistes. Ils ne sont pas tous pareils, mais je dis qu'un bon nombre d'entre eux sont de cet acabit.

D'abord, les syndiqués devraient pouvoir faire parvenir leur vote au bureau de scrutin par la poste.

Le dépouillement du scrutin... devrait être fait devant des représentants des parties impliquées et d'un tiers impartial.

Dans de tels cas, sont présents les représentants des syndicats, de l'employeur et un tiers impartial, afin que le dépouillement du scrutin soit fait convenablement et honnêtement. Je continue la citation:

• (2.30 p.m.)

Il se peut qu'une telle méthode comporte des inconvénients majeurs, ce dont nous doutons fortement. Il appartient aux centrales syndicales d'en faire une démonstration.

Quant au vote de grève tenu récemment au ministère des Postes, j'aimerais signaler que nous sommes tous unanimes à reconnaître le travail énorme que doivent accomplir les postiers. Quand nous les rencontrons sur la route, nous savons qu'ils travaillent dur. Les employés des bureaux de poste travaillent également très dur. Nous savons que leur revenu doit être augmenté, si possible, selon la capacité du pays à mettre à leur disposition les biens et les services qu'il fournit à toutes les classes sociales.

Lorsqu'un syndicat réclame la sécurité d'emploi à cause de l'automatisation, de l'utilisation de la machine, de la science ou du progrès, je prétends que les chefs ouvriers sont dans la lune, qu'ils courent en rond. Augmentons les salaires, augmentons les prix, restons sur nos positions même si nous n'avons pas besoin de tout ce que nous réclamons. C'est de l'illogisme!